

meilleur état que permettent les temps, plutôt que de les conserver avec des taches connues de tous, par une crainte du changement qui paraîtrait excessive ?

Assurément, il faut ici procéder avec une extrême prudence. Dans le doute, le *status quo* est le meilleur parti. Il y a eu, il y a encore des motifs décisifs de ne pas se presser pour faire cette revision. Mais, en principe, et en laissant à qui de droit le soin de juger de l'opportunité, le sentiment général répugne au maintien de contresens avérés.

Et c'était bien, semble-t-il, l'avis du Concile de Trente. Dans leur lettre du 26 avril 1546 au cardinal Farnèse, les légats demandent une correction préliminaire de la Vulgate latine, puis une correction du grec et une correction de l'hébreu. Ils supposent, après cela, une collation des textes qui doit aboutir à une correction définitive. N'est-ce pas admettre le principe de la correction du latin, déjà bien établi dans sa ligne propre, par les textes hébreux et grecs ? C'est peut-être à ce texte que S. Em. le cardinal Rampolla fait allusion, lorsqu'il attribue au Concile de Trente l'intention de corriger la Vulgate pour la rendre plus définitivement conforme aux textes originaux.

Sans doute les Pères du Concile croyaient cette correction plus aisée qu'elle n'était ; mais cette illusion ne saurait dissimuler leur intention, qui semble ici reprise par l'illustrissime président de la Commission biblique.

Ces observations s'appliquent pour les mêmes raisons aux traductions de l'ancienne latine, que saint Jérôme n'a ni retouchées, ni recommencées.

Le dernier pas. Nous n'avons encore parlé que de corrections de la version latine. Peut-on entrevoir même la substitution d'une traduction à une autre ? Alors on ne pourrait plus parler proprement de revision de la Vulgate. Ce serait quelque chose de plus. Le cas typique est celui des Psaumes, que nous récitons dans le bréviaire d'après l'ancienne version latine, traduite du grec, revue, il est vrai, par saint Jérôme, mais fort différente de l'hébreu. Sur ce point l'esprit scientifique de saint Jérôme a été tenu en échec par l'usage liturgique. En sera-t-il toujours ainsi ? Si d'une part cet usage est plus sacré, transmis par tant de saints qui ont récité l'ancien psautier ; d'autre part, n'est-ce pas surtout à propos d'une prière quotidienne, auguste, solennelle dans l'Eglise, qu'il ne faut point exposer les clercs à réciter des choses inintelligibles, et à se figer dans des